



## Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines  
25660 MONTEFAUCON  
03 81 81 45 71

[mairie.montfaucon@wanadoo.fr](mailto:mairie.montfaucon@wanadoo.fr)  
[www.montfaucon25.fr](http://www.montfaucon25.fr)

### COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du mardi 15 décembre 2020 à 20h

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle Marianne, mardi 15 décembre 2020 à 20h, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

#### ORDRE DU JOUR

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 19 novembre 2020
- II - Rendu compte des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations
  - en urbanisme – droits des sols
  - générales
  - en matière de police-circulation
- III - AFFAIRES FONCIERES
  - cession à GB Métropole d'une parcelle au belvédère occupée par le réservoir d'eau
  - cession de la maison du 8, rue de l'Aqueduc
- IV - ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL
  - carte de vœux 2020 – Information
  - convivialité avec les aînés.e.s. 2021
  - point sur l'élargissement des commissions à habitants et groupe de travail MOBILITES
- V- INTERCOMMUNALITE
  - compétence eau-assainissement de la Communauté Urbaine GBM : règlement assainissement collectif
  - points sur le conseil syndical du Plateau
  - travaux de voiries et d'éclairage public programmés par GB Métropole en 2021
  - extension du cimetière – mission à GB métropole
- VI - AFFAIRES D'AGRICULTURE – ESPACES NATURELS – FORETS
  - affouage 2020-2021 : information – règlement
  - convention avec l'Association « Les Vergers de Montfaucon »
  - lutte contre les déjections canines dans les espaces et sur voies publiques : proposition d'expérimentation.
  - convention intercommunale avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté
- VII - AFFAIRES SCOLAIRES - PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES
  - calendrier des ALSH 2021
- VIII - BATIMENTS - MATÉRIELS – VÉHICULE
  - travaux au groupe scolaire
  - remplacement du véhicule des services techniques
- IX - AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
  - plantations au quartier de la Machotte
- X - PERSONNELS
  - détachement d'un agent au Ministère de l'Intérieur- Préfecture du Doubs

## XI - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

- ouverture anticipée de crédits d'investissement 2021
- indemnité de gardiennage de l'église
- situation de nos commerces dans le contexte confinement
- sollicitation aide de l'Etat/DETR pour équipements informatiques
- tarifs 2021
- délégation générale donnée au Maire - modificatif

**Sont présents :** Pierre CONTOZ, Gaëlle AUFFRET, Cyril DELITOT, Vincent GIRARD, Marie-Louise LAITHIER, Nadine MAUGEY, Eric MERAT, Catherine PARDONNET, Corinne PETER, Alain RICHARD, Anne-Marie POTY, Jacques TONNERRE à partir du point IV - C, Hervé TOURNOUX, Géraldine VALLOT VUITTON, Frédéric VERMOT.

### **Absents excusés :**

Guillaume BLANDIN donne procuration à Corinne PETER  
Stéphanie BOITEUX donne procuration à Cyril DELITOT  
Laurent JEUNET donne procuration à Eric MERAT  
Christine MOLLIER donne procuration à Alain RICHARD  
Jacques TONNERRE jusqu'au point IV - B

### **DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Marie-Louise LAITHIER comme secrétaire de séance.

**Approuvé à l'unanimité.**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le Maire propose les compléments à l'ordre du jour suivants :

- Au point V – 3 – Point sur l'évolution du dossier : hypothèse d'acquisition d'un appartement au 46 rue du Comté de Montbéliard
- Au point VIII – 4 – convention intercommunale avec le Conservatoire des Espaces naturels de Franche-Comté
- Au point X – 2 – Obligations d'équipement des ERP en défibrillateurs : localisations

**Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 novembre 2020.**

Sans modification, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS** (articles L.2122-21 et L.2122.22) :

Le 20/11/2020 : Attribution d'une concession au cimetière

### **DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIERE DE DROIT DES SOLS**

#### **Déclarations préalables accordées :**

- André HUET, pose d'un bardage sur façade sud-ouest
- Benoit LAMBERT, construction d'une piscine
- Christian MOLÉ, travaux de peinture, remplacement de volets et suppression d'un pilier
- Philippe DEPARETERE, remplacement de la porte d'entrée
- Philippe ROY, isolation par l'extérieur

**Déclarations d'intention d'aliéner.** Elles ont concerné :

- Une maison en zone UB sur parcelle de 2017 m<sup>2</sup>, impasse sur Roche
- Une maison en zone UBm sur parcelle de 724 m<sup>2</sup>, rue de l'Aqueduc

## **AFFAIRES FONCIERES**

◇ **Cession à GB Métropole d'une parcelle au Belvédère, occupée par le réservoir d'eau.** Le Maire rappelle la décision du conseil municipal du 20 novembre 2018 de céder, au SIEHL, les parcelles lieudit « A Regardot » section B, n°668 de 7a 49ca et n° 672 de 9a 47ca, soit une surface totale de 16a 96ca occupées par les réservoirs, pour l'euro symbolique. Compte tenu du transfert de compétence à GBM, c'est à cette collectivité que doit être faite la cession. **A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer tous actes à venir.**

◇ **Cession de la maison du 8 rue de l'Aqueduc.** Le Maire rappelle l'intégration de ce bien dans le domaine communal à l'issue de la procédure « bien vacant et sans maître ». Il précise aussi que le conseil municipal du 23 janvier dernier retenait l'offre d'achat de Nicolas DESCOURVIERES d'un montant de 33 214 €. **A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **retient d'achat, en l'état, de Nicolas DESCOURVIERES d'un montant de 33 214 €, frais de notaire (Maître CALLIER assisté de Maître MARCONOT CLEMENT) à sa charge.**
- **Autorise le Maire à signer tous actes à venir.**

◇ **Hypothèse d'acquisition d'un appartement au 46 rue du Comté de Montbéliard – Point d'étape.** Le Maire rappelle la décision prise en séance du 19 novembre dernier d'engager des négociations avec les conjoints PONÇOT, vendeurs d'un appartement contiguë au bar « le Bistro ». Contact a été pris avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Bourgogne-Franche-Comté qui se dit prêt à assurer le portage de ce dossier pour le compte de la commune. A ce stade, une déclaration d'intention d'aliéner a été déposée. **A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à faire valoir l'intention de préempter et saisir GBM et l'EPF.**

## **ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

◇ **Élargissement des commissions à des membres habitants du village et composition du groupe de travail Mobilités.** Vincent GIRARD, Adjoint propose la composition du groupe de travail Mobilités ainsi :

- Elus de la Majorité : Vincent GIRARD – Stéphanie BOITEUX – Anne-Marie POTY – Frédéric VERMOT – Corinne PETER – Hervé TOURNOUX
- Elus Verts L'Avenir : Catherine PARDONNET – Nadine MAUGEY – Laurent JEUNET
- Membres extérieurs : P. SAVOYE - E. GALLY - M. ESCALIER - D. DESCOURVIERES – R. DEMOLY – D. GRISOT - R. VALLOT – S. BONIN – G. SCMIT – E. AMYOT – G. EQUOY – C. AUFFRET PERRET – E. NICOD + 2 à 3 personnes à venir.

**Adopté à l'unanimité.**

## **AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE**

◇ **Extension du cimetière – Mission à GB Métropole.** Hervé TOURNOUX, Adjoint rappelle l'engagement décidé en 2005, d'étendre le cimetière communal. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, la Communauté Urbaine a pris la compétence « extension cimetière », l'aménagement restant de la compétence communale. Deux marchés de travaux sont donc nécessaires

- Un marché GBM avec fonds de concours communal de 50% du montant HT
- Marché commune pour pré-installation des caveaux et cave-urnes, avec contractualisation de la maîtrise d'œuvre auprès de GBM pour un coût de 4 973 €

**Adopté à l'unanimité.**

## **AFFAIRES D'AGRICULTURE – ESPACES NATURELS ET FORESTIERS**

◇ **Convention avec l'association « Les Vergers de Montfaucon ».** Vincent GIRARD, Adjoint, rappelle que l'association des Vergers a été créée en 2011. Elle participe activement à l'animation

de la vie villageoise (plantations, foins, distillation, jus de pommes...). Son dernier projet est la construction d'une loge.

Afin de fixer les conditions de fonctionnement/financement/participation communale de cette association, il convient de rédiger une convention comprenant le financement des travaux par la commune et la sollicitation d'aides. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Lutte contre les déjections canines – Proposition d'expérimentation**. Le Maire et Gaëlle AUFFRET, Conseillère municipale rappellent que les déjections canines posent de nombreux problèmes sanitaires et sont à l'origine de nombreuses réclamations des habitants. Pour tenter de lutter contre, il est proposé d'installer sur trois sites, abords de l'église, abords de la salle d'accueil-stade, parking des Jonquilles, des distributeurs de sacs (105 € TTC), des sacs (par 1 000 : 39 € TTC) et éventuellement une poubelle complémentaire (250 € TTC). **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Convention intercommunale avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté (CENFC)**. Marie-Louise LAITHIER, Conseillère municipale rappelle que la commune a signé le 30 novembre 2018, une convention intercommunale (Agglomération du Grand Besançon – Ville de Besançon – Avanne – Beure) avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté (CENFC) pour « Etudes – Réflexions sur la mise en place d'un pâturage sur le réseau des collines bisontines et gestion des pelouses sèches ». Il est proposé de renouveler cette convention en y incluant les pelouses sèches du Belvédère, les espaces chemin du Mont et éventuellement les pelouses de l'intérieur du fort militaire. **Adopté à l'unanimité.**

## **AFFAIRE SCOLAIRE – PERISCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE**

◇ **Calendrier des ALSH 2021**. Corinne PETER, Adjointe expose que la commission des affaires scolaires a fixé le calendrier des ALSH Ruche ainsi :

- Printemps : du 12 au 16 avril
- Eté : du 12 au 30 juillet et du 23 au 27 août
- Automne : du 18 au 22 octobre

**Adopté à l'unanimité.**

## **AFFAIRES DE BATIMENTS – EQUIPEMENTS – VEHICULE**

◇ **Travaux au groupe scolaire**. Hervé TOURNOUX, Adjoint, rappelle la nécessité de remplacement de deux tabliers de volets roulants dans l'une des classes de maternelles et la pose d'un volet au bureau de la directrice. Le devis présenté par Art et Fermetures s'élève à 2 621.16 € TTC. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Remplacement du véhicule des services techniques**. Frédéric VERMOT, Conseiller municipal délégué présente les résultats de la consultation lancée pour le remplacement du véhicule des services techniques. A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition d'achat d'un BOXER PEUGEOT, neuf – diesel – équipé pour un montant de 25 297.75 € déduction faite de la reprise du véhicule actuel. En attendant la livraison prévue au 1<sup>er</sup> avril 2021, la location d'un même véhicule est nécessaire au prix de 400 € / mois. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Equipements des ERP en défibrillateurs**. Hervé TOURNOUX, Adjoint, rappelle l'obligation d'équiper les ERP communaux en défibrillateurs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Compte tenu de leur mutualisation, il propose de les installer :

- Place de la Grace Dieu (en façade bâtiment Laiterie)
- Salle d'accueil (en façade-pignon principale)
- Salle L. Lumière (sous préau).

**Adopté à l'unanimité, sachant que ces équipements seront acquis dans le cadre d'un groupement de commande de GBM.**

## **AFFAIRE D'ENVIRONNEMENT – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**

◇ **Plantations quartier de la Machotte**. Marie-Louise LAITHIER, Conseillère municipale, présente un projet plantation sur les ilots et sur la coulée verte, réalisé en partenariat avec l'association Les Vergers. **Adopté à l'unanimité.**

## AFFAIRE DE PERSONNEL

◇ Détachement d'un agent au Ministère de l'Intérieur. Le Maire expose la demande de détachement de Franck CERIAIRO, Adjoint technique Principal de 1<sup>ère</sup> classe, à un poste au Ministère de l'Intérieur / Préfecture du Doubs, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020. **A l'unanimité le conseil municipal prend acte de ce détachement et autorise le Maire à engager la procédure de remplacement.**

## AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ Ouverture anticipée de crédits d'investissement 2021. Le Maire, conformément du Code Général des Collectivités Territoriales, propose une ouverture de crédits en investissement, dans la limite de 25% des montants budgétés en 2020 :

Compte 2117	: bois et forêts	1 400 euros
Compte 2131	: bâtiments scolaires	3 050 euros
Compte 21318	: autres bâtiments publics	3 175 euros
Compte 2151	: réseau de voirie	25 353 euros
Compte 2152	: installation de voirie	5 000 euros

**Adopté à l'unanimité.**

◇ Indemnité de gardiennage de l'église. Jacques TONNERRE, Adjoint, après avoir rappelé les circulaires préfectorales, propose l'attribution, au père Antony CHOPARD, prêtre non résident, de l'indemnité maximale soit 120.97 €. **Adopté à l'unanimité.**

◇ Sollicitation d'aide de l'État / DETR pour équipements informatiques. Le Maire expose, qu'au titre de la DETR, l'équipement informatique est subventionnable à hauteur de 30 % du montant HT. **Compte tenu de nos besoins (3 ordinateurs), le conseil municipal autorise le Maire à solliciter les aides de l'Etat sur un budget prévisionnel de 3 000 €.**

◇ Tarifs 2021. Le Maire propose la reconduction des tarifs 2020 à l'exception de l'envoi de Montfaucon Infos qui passerait de 18 € à 22 € compte tenu de l'augmentation des tarifs postaux.

	<b>MONTFAUCON</b>				<b>EXTERIEUR</b>			
	<b>24 h en semaine</b>		<b>Week-end et jours fériés</b>		<b>24 h en semaine</b>		<b>Week-end et jours fériés</b>	
	<b>tarif été*</b>	<b>tarif hiver**</b>	<b>tarif été*</b>	<b>tarif hiver**</b>	<b>tarif été*</b>	<b>tarif hiver**</b>	<b>tarif été*</b>	<b>tarif hiver**</b>
<i>* tarif été : du 15 mai au 14 septembre</i>								
<i>** tarif hiver : du 15 septembre au 14 mai</i>								
<b>Salle Pasteur + Salle Victor Hugo (199 personnes)</b>								
<i>Location compris cuisine + vaisselle :</i>	207 €	279 €	245 €	335 €	490 €	663 €	602 €	814 €
<i>Arrhes à verser à la location :</i>	80 €				80 €			
<i>Caution à déposer à la réservation :</i>	380 €				812 €			
<i>Manifestations artistiques - Connotation économique sans cuisine, ni vaisselle. Pas d'arrhes mais paiement à la réservation</i>	207 €	279 €	245 €	335 €	490 €	663 €	602 €	814 €
<i>Salle Pasteur et/ou Victor Hugo pour apéritif</i>	95 €	123 €			190 €	270 €		
<i>Salle Pasteur et/ou Victor Hugo pour rencontre post cérémonie d'obsèques à Montfaucon</i>	Gratuit				Gratuit			

**Les tarifs des salles ci-dessous sont fixés pour 24h.  
En cas d'occupation de 48h (week-end / veille de jour férié et jour férié), les tarifs sont multipliés par deux**

<b>MONTFAUCON- 24h</b>	
<b>tarif été*</b>	<b>tarif hiver*</b>

<b>Salle Victor HUGO (60 personnes)</b>		
<i>Location compris cuisine + vaisselle :</i>	120 €	155 €
<i>Arrhes à verser à la location :</i>	10 €	
<i>Caution à déposer à la réservation :</i>	150 €	
<i>Manifestations artistiques - Connotation économique sans cuisine, ni vaisselle</i>	120 €	155 €
<b>Salle Courbet (100 personnes)</b>		
<i>Location compris cuisine + vaisselle :</i>	90 €	130 €
<i>Arrhes à verser à la location :</i>	10 €	
<i>Caution à déposer à la réservation :</i>	150 €	
<i>Manifestations artistiques - Connotation économique sans cuisine, ni vaisselle</i>	90 €	130 €
<b>Salle Lumière à La Malate (50 personnes)</b>		
<i>Location compris cuisine + vaisselle :</i>	90 €	130 €
<i>Arrhes à verser à la location :</i>	10 €	
<i>Caution à déposer à la réservation :</i>	150 €	
<i>Manifestations artistiques - Connotation économique sans cuisine, ni vaisselle</i>	90 €	130 €

B/ Autres tarifs :

Carte postale : le prix de vente des cartes postales (4 types) éditées pour l'année 2012 est fixé à 1 €. Le prix des autres cartes postales antérieures reste à 0.50 €.

Tarifs de réalisation exceptionnelle de photocopies

- photocopies noir et blanc : 0.20 € (la page)
- photocopies couleurs : 0.40 € (la page).

Location tables – bancs – chaises

- table : 4 € l'unité - durée maximale 4 jours
- banc : 4 € l'unité - durée maximale 4 jours
- chaise : 1 € l'unité - durée maximale 4 jours

Droit de place : 35 €

Frais d'envoi Montfaucon Infos : 10 numéros : 22 €

### Droits de voirie pour occupation du domaine public

- semaine d'occupation prévisionnelle figurant dans l'arrêté municipal : 3 €/m<sup>2</sup>
- pour calendrier supplémentaire d'occupation dépassant le délai fixé dans l'arrêté municipal : 2 €/m<sup>2</sup>

### Remplacement de matériels perdus ou détériorés

NATURE	PRIX (en €)
Tasses	1.50
Assiettes dessert blanches	3.00
Assiettes creuses blanches	3.00
Assiettes plates blanches	3.00
Coupes 13 cl	2.00
Flûtes	2.00
Verres pied 14 cl	1.60
Verres pied 19 cl	1.60
Verres Duralex	1.50
Petites cuillères	1.00
Grandes cuillères	1.50
Cuillères de service	6.50
Fourchettes	1.50
Couteaux	2.00
Couverts cérémonies Modèle « Hélène »	2.00
Cuillers (grosses)	2.00
Fourchettes	2.00
Cuillers à café	3.00
Couteaux	11.00
Range couverts	
Louches	6.50
Casseroles à queue	13.75 l'unité
Plats rectangulaire	19.50
Plats alu ovales	12.50
Plats alu creux et ronds	13.00
Saladiers en verre	10.00
Marmite	100.00
Marmite 36 litres + couvercle	180.00 + 35.00
Faitout 25 litres + couvercle	150.00 + 40.00
Chaises bois ou plastique	50.00

NATURE	PRIX (en €)
Plateaux	15.25
Cruches verre	5.50
Cruches inox	25.00
Cruches grès 0.5 litre	16.50
Grande passoire	30.00
Ecumoire inox gromo	30.00
Ecumoire à fil	4.60
Planche à pain	15.25
Corbeilles à pain	10.50
Coupes à glace	2.50
Bouilloire électrique Delfina	30.00
Percolateur	100.00
Couteau à pain	8.70
Bols	3.00
Bassine	5.00
Balayette vinyle	2.00
Pelle plastique	1.50
Balais coco 29 cm + manches	5.00
Frottoir (brosse à récurer)	6.00
Raclette sol 55 cm + manche	13.00
Balai coco 80 cm. + manche	17.00
Serpillères	3.50
Seau de 10 litres	5.00
Tables	150.00

### Concession cimetière (décision initiale du 26/11/2001)

	15 ans	30 ans
Concession simple	30 €	60 €
Concession caveau 3.5 m <sup>2</sup>	100 €	200 €
Concession caveau 6 m <sup>2</sup>	200 €	400 €
Case columbarium		1 250 €

**Adopté à l'unanimité.**

◇ **Délégation générale donnée au maire – Modification de la délibération du 24 juin 2020.** Le Maire rappelle que la délibération du 24 juin 2020 portant sur les délégations accordées par le conseil municipal a fait l'objet d'observations préfectorales. **Les modifications présentées sont adoptées à l'unanimité.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal :

◇ **En matière de police / circulation.** Le Maire et Frédéric VERMOT, conseiller municipal délégué présentent les modifications de circulation à venir :

- Carrefour Pérouse / Rochefort : la priorité à droite de la rue de Rochefort est renforcée par une balise « Cédez le passage », installée rue de la Pérouse
- Carrefour Rochefort – Belvoir : la priorité à droite du chemin de Belvoir est renforcée par une balise « Cédez le passage », installée rue de Rochefort
- Carrefour Comté de Montbéliard – Belvoir :
  - ✓ la priorité à droite du chemin de Belvoir est supprimée
  - ✓ est instauré un « STOP » chemin de Belvoir sur débouché rue du Comté de Montbéliard
- Itinéraire : Rond-point école – Vignerons – Vierge – Comté de Montbéliard
  - ✓ Limitation à 30 km/h sur tout l'itinéraire
  - ✓ Deux chicanes de réduction de vitesse :
    - ✓ Celle au droit groupe scolaire, priorité sens Rond-point – Vierge
    - ✓ Celle au droit du n°7 rue de la Vierge, priorité sens Comté de Montbéliard – Vignerons
- Carrefour Vignerons – Bois Levant – Vierge :
  - ✓ Le « Cédez le passage » rue du Bois Levant sur rue des Vignerons est supprimé.
  - ✓ Est instauré un « STOP » sur rue des Vignerons donnant priorité à la rue du Bois Levant.
  - ✓ Est instauré un « STOP » sur rue de la Vierge, sens descendant, avant le carrefour Vignerons – Bois Levant
- Carrefour Vierge – Église : est instauré un « STOP », sens montant au carrefour Église – Vierge
- Chemin des Granges :
  - ✓ Est instauré un « Sens Interdit », sens montant au carrefour Château – Granges, sens interdit entre Château – Rau de Bouy
  - ✓ Est instauré un « Stationnement Réservé Services - Livraisons », au droit de la chaufferie bois d'Habitat 25, au n°4.

◇ **Carte de vœux 2021.** Le projet sur le thème « solidarité villageoise » est présenté.

◇ **Convivialité avec les Aînés.** Compte tenu de la situation sanitaire, le traditionnel repas des Aînés n'aura pas lieu. Il est reporté au cours de l'année 2021. Une carte dessinée par les enfants des écoles maternelles et primaires sera adressée aux personnes âgées de plus de 70 ans.

◇ **Elargissement des commissions.** La présentation définitive et les modalités de choix interviendront au conseil municipal de janvier.

◇ **Point sur la réunion du syndicat du Plateau du 10 décembre 2020 à Gennes.** Alain RICHARD, Conseiller municipal délégué fait le point sur cette dernière réunion qui s'est déroulée dans un climat apaisé. Ont été abordés, principalement, l'école de musique du Plateau, les orientations budgétaires, la restauration scolaire, le secrétariat.

◇ **Travaux de voiries et d'éclairage public programmés par GB Métropole en 2021.** Frédéric VERMOT, Conseiller municipal délégué rappelle les travaux de voirie/éclairage public engagés par GBM pour 2021 :

- Au titre GER (Gros Entretien Réparation) :
  - ✓ revêtement rue de Lucelle avec fonds de concours de la commune de 50%, soit 32 260 € HT



- ✓ revêtement d'étanchéité (bitume sablé) rue de la Vierge entre l'église et la rue des Vignerons
- Au titre REQUALIFICATION (décision exécutif Grand Besançon Métropole seul, à venir au 1<sup>er</sup> trimestre 2021) : demandes enregistrées pour la commune
  - ✓ Elargissement du trottoir au droit de l'école (sécurisation et obligation PMR)
  - ✓ modification de sécurisation carrefour Pérouse - Comté de Montbéliard
- Autres travaux retenus et décidés par GBM :
  - ✓ taille des arbres d'alignement (cf. ENEDIS) rues de la Comtesse Henriette et de l'Aqueduc (décembre / janvier)
  - ✓ fourniture de tous les panneaux de circulation obsolètes ou nécessaires à des décisions de police/circulation.
- Éclairage public :
  - ✓ poursuite du programme Smart Country d'équipements en) : 37 300 € engagés pour la commune.
  - ✓ enregistrement d'une demande de point lumineux LED / solaire, à l'entrée / sortie du bois de la rue de la Pérouse
  - ✓ rappel de points défaillants : Grandes Terres, Bois Levant, Église, Pâturages,...

◇ **Affouage 2020 / 2021.** Marie-Louise LAITHIER, Conseillère municipale rappelle le rôle et la responsabilité personnelle des garants : Léon GUEY, André HUET, Gérard MAINIER.

◇ **Situation de nos commerces dans le contexte du confinement.** Vincent GIRARD et Jacques TONNERRE, Adjoints, rappellent que la municipalité les a chargés de s'enquérir de la situation des commerçants dans le cadre de la COVID19. Un point est fait sur les aides dont ils pourraient bénéficier.

A 22h45, le Président lève la séance.

Marie-Louise LAITHIER  
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ  
Maire